

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise ou de l'établissement

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant pouvoir porter secours aux victimes
4 personnes minimum - 10 personnes maximum

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

14 heures soit 2 jours
Apprentissage avec mises en situations pratiques

VALIDATION

Evaluation à l'aide de la grille certificative INRS
Attestation de stage
Validation par évaluation continue et par satisfaction aux épreuves certificatives dans leur intégralité pour le stagiaire ayant suivi la formation

Aide mémoire remis aux stagiaires
Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent
Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes

PROGRAMME

Domaine de compétence n°1 :

- ° Intervenir face à une situation d'accident
- ° Situer son rôle SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement

Protéger :

- ° Connaître l'alerte aux populations
- ° Reconnaître les dangers persistants éventuels qui menacent la victime
- ° Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger

Examiner :

- ° Examiner la/les victime(s) avant pour la mise en œuvre l'action choisie en vue du résultat à obtenir

Faire alerter ou alerter :

- ° Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Secourir : de manière appropriée notamment face à :

- ° Une victime saigne abondamment
- ° Une victime qui présente une obstruction grave des voies aériennes
- ° Une victime qui ne répond pas mais qui respire
- ° Une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas
- ° Une victime qui se plaint de malaises
- ° Une victime qui se plaint de brûlures
- ° Une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- ° Une victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas

Domaine de compétence n°2 :

- ° Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise ou l'entreprise ou l'établissement
- ° Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- ° Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention